

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2017_111

Séance du jeudi 13 avril 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 06/04/2017

Présents : 20

L'an deux mille dix-sept et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 21

Pour : 21

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Jean-Paul VELAY

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés: Marie LION par Stephan MAURIN

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Albert DOUCHY, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

Objet: Caution d'un emprunt pour l'association des Menhirs Lozériens - DE_2017_111

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de l'Association des Menhirs Lozériens, gérant le lieu d'accueil des Menhirs de Stevenson.

L'Association souhaite réaliser un audit du lieu de vie et a pour cela un besoin de financement de 3000 €. Elle propose à la mairie de couvrir ce besoin de financement de la façon suivante :

- 1000 € sous la forme d'une subvention versée à l'association
- Réaliser un emprunt de la somme restante, emprunt dont la mairie se porterait garante.

Considérant que la subvention d'un montant de 1000 € à l'association a déjà été approuvée lors du vote du budget 2017, monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le principe de la garantie d'un emprunt de l'association.

Le Conseil municipal, après en avoir discuté,

- Approuve le principe de se porter garant d'un emprunt pour l'association des Menhirs lozériens.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2017
048-200057594-20170413-DE_2017_111-DE